

Indemnisation assurance sinistre comptabilisation.

Par SAHM
Bonjour à tous,

Au secours,

Alors pour la petite histoire, j'ai subi un vol d'actif immobilisé (véhicule) en novembre 2022 (valeur nette comptable:29000) et l'assurance m'a indemnisé en février 2023 soit 35000?.

Le problème que le comptable n'a pas sortit l'immobilisation volé de l'actif à la fin de l'exercice 2022. Et la pour la fin de l'exercice 2023, il a comptabilisé l'indemnisation en reprise sur provision et amortissement transfert de charges ce qui a fait augmenter mon ÇA de 35K? et automatiquement L'IS à payer.

Pour info le véhicule a été amorti à hauteur de 6000 sur le l'exercice 2022.

Est ce qu'il y'a une solution pour amortir cette indemnisation sur plusieurs exercice? Parce qu'il me semble que c'est une plus values et donc un étalement est possible. COMMENT FAIRE!?

Société SASU à L'IS.

Cordialement.